

Article 43 du Règlement

Que la Chambre ordonne au ministre des Transports de rejeter le plan «Moins 6» et tout autre projet du ministère des Transports visant à transférer les vols en provenance de la côte de l'Atlantique de l'aéroport de Dorval à celui de Mirabel, ce qui causerait de graves problèmes, ferait augmenter les frais et désavantagerait injustement les usagers des vols à destination ou en provenance de la région de l'Atlantique.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE COMMERCE

ON PROPOSE D'ENCOURAGER LES EXPORTATIONS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Murray Cardiff (Huron-Bruce): Madame le Président, je prends la parole pour vous entretenir d'un problème urgent ayant trait à l'économie de notre pays naguère prospère. Le ministre d'État chargé du Commerce international (M. Lumley) ayant rejeté publiquement le rapport de la majorité au comité spécial de la Chambre préconisant la création d'une Société nationale de commerce, et s'étant opposé, à l'instar de mon parti et de la plupart des exportateurs canadiens, à la création d'une société de commerce hybride comme celle-là, je propose, appuyé par le député de York-Nord (M. Gamble):

Que la Chambre favorise l'adoption de programmes propices à l'expansion du commerce extérieur en encourageant à nouveau les investissements dans l'industrie canadienne et en étendant les attributions des organismes publics actuels voués à la promotion commerciale.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1410)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NICARAGUA ET LE HONDURAS—LA SITUATION DES VICTIMES DES INONDATIONS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Madame le Président, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et importante. Les inondations dévastatrices survenues récemment au Nicaragua et au Honduras ont fait des milliers de sans-abri, privés en outre de nourriture et d'eau potable. Bon nombre de routes et de ponts ont été emportés, et le risque d'épidémies est élevé. C'est pourquoi je propose, appuyé par le député de Skeena (M. Fulton):

Que le Canada accorde au Nicaragua et au Honduras toute l'aide d'urgence possible dans cette très grave situation, et que, ce faisant, il soit dûment tenu compte des besoins à long terme de ces deux pays en matière de développement.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉCONOMIE

LES RÉSULTATS D'UN SONDAGE EFFECTUÉ EN EUROPE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John Evans (Ottawa-Centre): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et importante. D'après les résultats d'un sondage que la publication européenne *Paris Match* a effectué auprès des citoyens des pays participant cette fin de semaine-ci au sommet de Versailles, le Canada est considéré unanimement comme le pays où le niveau de vie est le meilleur et qui, de l'avis des citoyens de tous les pays sauf le Japon, inspire le plus confiance, je propose avec l'appui du député de La Prairie (M. Deniger):

Que la Chambre veille à ce que les députés de l'opposition obtiennent les résultats de ce sondage objectif et impartial qui ont été publiés dans *Paris Match* afin qu'ils se familiarisent avec l'opinion mondiale—opinion qui place si haut le Canada et les Canadiens.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉNERGIE

LA DÉCLARATION D'UNE MAISON DE COURTAGE DES ÉTATS-UNIS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, dans un bulletin de la Bourse émis par Solomon Brothers de New York, on pouvait lire dernièrement la déclaration suivante: «Nous avons cessé de nous intéresser à la recherche menée par les sociétés pétrolières canadiennes. Nous continuerons cependant à suivre les découvertes chez nos voisins du Nord, mais étant donné la politique énergétique du gouvernement fédéral canadien, les étrangers seraient mal venus et, à notre avis, imprudents d'investir dans le secteur énergétique de ce pays». Les commentaires de Solomon Brothers me poussent à proposer, appuyé par le député de Crowfoot (M. Malone):

Que la Chambre blâme le gouvernement d'avoir créé l'impression auprès d'une importante maison de courtage, qui lui sert en outre d'agent financier à New York, qu'il est imprudent et hasardeux d'investir au Canada.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?